



Commune de COLOMBY-ANGUERNY

n ° 129 – 12 juillet 2023



La lettre de la mairie



Madame, Monsieur,

Au cours de la réunion des maires du lundi 3 juillet, nous avons commencé à évoquer les manifestations du 80^{ème} anniversaire du débarquement.

Afin de pouvoir solliciter des aides au niveau de la région et une labellisation, nous devons préparer un dossier par commune en rapport avec l'évènement avec l'aide des offices de tourisme, si besoin.

La date de limite de dépôt des dossiers est fixée au 18 septembre 2023 afin de préparer un dossier complet intercommunal constituant un programme des manifestations ayant lieu sur notre territoire entre le 1^{er} mars et le 15 octobre 2024. Les types de manifestations visées sont des expositions, des spectacles, des visites, des animations/manifestations et des conférences ouvertes à tous. Sont exclus, les projets routiers ainsi que la restauration / alimentation.

Le dispositif d'accompagnement financier est basé sur un taux de 25% dont le seuil recevable est de 25 000€ minimum pour un montant de 100 000€ de dépenses éligibles. C'est pour cela que nous devons réunir tous nos projets pour prétendre à une aide de la région de Normandie au niveau intercommunal.

En réunion des adjoints, nous avons discuté de ce sujet, et nous vous proposons de nous réunir **le mercredi 30 août 2023 à 19h à la mairie*** pour discuter de ce dossier et préparer une ébauche de nos manifestations communales.

La date du 4 juin 2024 est déjà bloquée, avec les différents régiments canadiens (Queen's Own the Rifles et la Chaudière) qui seront présents à notre cérémonie au cours de laquelle, je l'espère nous inaugurerons l'agrandissement de notre école « Louis-Valmont ROY ». Ensuite, les festivités pourront s'organiser dans un cadre convivial avec les officiels et les soldats canadiens.

En dehors des 5 et 6 juin 2024, je vous propose de m'apporter des idées de festivités/manifestations ou aménagements communaux durant les jours précédents et suivants.

Il s'agit donc de préparer un dossier pour créer un aménagement/espace ou organiser un évènement/exposition, manifestation au cours de la soirée du 4 juin qui pourrait entrer dans une demande d'aide/subvention pouvant être déposée dans ce cadre du 80^{ème} anniversaire du débarquement.

Je vous remercie d'y réfléchir et de m'envoyer vos suggestions avant le 20 août afin de pouvoir en discuter avec vous et de monter un tableau récapitulatif pour le proposer à la réunion du 30 août 2023 ce qui facilitera les échanges.

Pendant cette réunion, nous pourrions également préparer un calendrier prévisionnel de ces manifestations communales.

Bien cordialement, Jean-Luc Guillouard – Maire

Préservons la qualité de vie dans notre commune

HALTE AUX INCIVILITÉS

Le civisme contribue à préserver au quotidien le bien vivre ensemble.

CIVISME - UNE AFFAIRE DE TOUS

Le bruit

Je respecte le repos de mes voisins. Par arrêté préfectoral, les travaux bruyants réalisés par les particuliers à l'aide d'outils à moteur tels que tondeuses à gazon, perceuses à percussion ne peuvent être effectués que :

Jours ouvrables : 8h30-12h ; 14h30-19h30

Samedi, 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jour férié, 10h-12h.

Soirée « barbecue »

Les soirées d'été prolongées peuvent constituer un tapage nocturne à partir

de 22h jusqu'à 7h du matin.

Si usage du barbecue, attention à la sécurité, aux nuisances olfactives et aux fumées pour l'entourage.

Trottoirs et espaces verts

Pour le respect de tous, merci de laisser les trottoirs et les espaces verts propres. Une seule solution pour que votre chien n'occasionne pas de désagréments : se munir d'un sac, ramasser les déjections, jeter le tout dans la poubelle la plus proche.

Merci pour les employés de la commune et pour chacun d'entre nous.

City-Stade – Rappel aux parents

L'accès du City-stade et au préau est autorisé tous les jours y compris les week-ends de **10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30**





Déchets

Les poubelles et les sacs jaunes de recyclables sont à sortir le mardi soir pour une collecte le mercredi.

Les ordures ménagères doivent être présentées à la collecte du ramassage dans les bacs à roulettes (conteneurs) et les recyclables dans les sacs jaunes prévus à cet effet.

La collecte est assurée les jours fériés.

Les sacs jaunes sont à votre disposition au magasin « Proxi ».

Les déchets verts sont à apporter dans l'une des trois déchèteries disponibles (Luc-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer) pour l'ensemble des 12 communes.

Les encombrants sont à apporter en déchèterie également.

Pensez-y, puisque certains objets usagés mis aux encombrants peuvent trouver une deuxième vie au lieu d'être jetés. Pensez à proposer aux associations caritatives ou participez aux opérations « Utilotroc » organisées sur les déchèteries.



2023

Calendrier des collectes

Ordures ménagères et tri sélectif



du 1^{er} janvier
au 31 décembre

Langrune-sur-mer

Luc-sur-mer

Anisy

Basly

Colomby-Angueryn

Cresserons

Plumetot

Reviars

Douvres-la-Délivrande

Bernières-sur-mer

Saint-Aubin-sur-mer



LUNDI

LUNDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

+ L'ÉTÉ



VENDREDI

JEUDI



MARDI

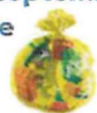
Courseulles-sur-mer

du 1^{er} janvier
au 31 décembre



MARDI

du 1^{er} janvier au 30 juin
et du 1^{er} septembre au 31
décembre



MARDI

du 1^{er} juillet
au 31 août



SAMEDI

+ L'ÉTÉ



SAMEDI

+ L'ÉTÉ

COLLECTE COMPLÉMENTAIRE

Période du 1^{er} juillet
au 31 août



JOURS FÉRIÉS

Les jours fériés
sont collectés



LA VEILLE DE LA COLLECTE

Sortez vos bacs et sacs
la veille de la collecte



Le calendrier de collecte en porte à porte ne convient pas à vos besoins, des points d'apport volontaire sont à votre disposition 24h/24, 7j/7 sur le territoire.



La collecte des ordures ménagères est financée par la taxe incitative appelée **TEOMI** applicable sur toutes les communes du territoire. Attention à votre utilisation du service.



Pour obtenir un badge, avoir des renseignements ou toutes autres demandes, contactez-nous au **0 800 100 461** ou rendez-vous sur **www.coeurdenacre.fr**

Cœur de Nacre - 7 rue de l'église - 14 440 Douvres-la-Délivrande



Association
de la
Baronnie de Douvres

Les Jeudis de la Baronnie

Saison 2023-2024

Pré programme

(Les titres définitifs des conférences seront précisés en octobre)

Jeudi 26 octobre 2023. Paul Queney, technicien sanitaire apicole,
Les Abeilles et les plantes se parlent.

Jeudi 30 novembre 2023. Stéphane Lecouteux, ingénieur de recherche en sources anciennes. Université de Caen Normandie
Quand la peinture était dans les livres : copistes et enlumineurs des manuscrits normands médiévaux.

Jeudi 25 janvier 2024. Jean-François de Marcovitch, attaché de conservation au Musée de Normandie, chargé de mission de valorisation du Patrimoine de la ville de Caen.
Images de Caen avant la Seconde Guerre mondiale.

Jeudi 29 février 2024. Benoit Veron, Biologiste marin – Enseignant Chercheur Laboratoire de Biologie & Biotechnologies Marines, Université de CAEN NORMANDIE
Les algues des côtes normandes.

Jeudi 28 mars 2024. Sylvain Diquelou, Enseignant-chercheur en Ecologie des communautés végétales, Université de Caen Normandie.
Les prairies, les zones humides

Jeudi 30 mai 2024, Jean-Luc Leleu, ingénieur de recherche, CNRS/ laboratoire HisTeMe . Université de Caen Normandie
L'armée allemande face au Débarquement.